

## **Préavis de grève dans les CNSMD : Les enseignant·es accompagnateur·ices en COLERE !!**

La négociation en cours au ministère de la Culture pour une revalorisation des salaires des enseignant·es contractuel·les des écoles d'architecture, d'art et des conservatoires nationaux supérieurs se prépare à **sacrifier les enseignant·es accompagnateur·ices, rémunéré·es à peine au-dessus du SMIC depuis plus de 20 ans** pour des missions artistiques et pédagogiques de haute responsabilité dans les deux établissements supérieurs les plus réputés de France !

Les enseignant·es accompagnateur·ices des CNSMD (seulement 40 temps pleins en France !) seraient les seuls de toute la négociation dont l'ancienneté serait bafouée, **reclassé·es après 20 ou 30 ans de service au bas d'une nouvelle grille de salaire d'une durée de 29 ans, pour un salaire d'à peine 2000€ NET et sans aucun espoir d'atteindre un jour le salaire qu'ils devraient légitimement gagner dès à présent.**

Une négation de nos métiers ? De nos compétences ?

Après 15 ans de flou légal (sans cadre d'emploi ni grilles adaptées à l'enseignement supérieur), les enseignant·es accompagnateur·ices, l'image la plus visible des CNSMD lors des concours, examens, récitals publics, se retrouvent encore et toujours moins considérés que des collègues exerçant dans un Conservatoire d'enseignement initial !

Habitué·es au métier de l'ombre, les musicien·nes accompagnateur·ices ont décidé de se faire entendre autrement :

Un préavis de grève a été déposé par le SAMUP (Syndicat des artistes-interprètes et enseignant·es de la musique) qui prendra effet à compter du 12 février prochain.

**SOUTIEN AUX ENSEIGNANT·ES ACCOMPAGNATEUR·ICES !**